



[ORANGE] Votre actualités SCE - 2022

2022 : une année charnière pour l'avenir des salariés

TPS, détournement de OCD, transformation SCE en « One OBS » ... les projets pleuvent sur SCE en 2022 avec toujours un même objectif financier décomplexé.

Si on met de côté l'accord intergénérationnel signé par la CFDT, que dire de la politique purement financière qui sous-tend ces mouvements à marche forcée vers les filiales ?

La sortie du périmètre OBS des activités Cyberdéfense met en péril l'outil industriel, la volonté affichée de notre direction de faire du moins-disant social une condition « sine qua non » de la rentabilité de l'entité est tout simplement inacceptable pour un groupe qui est leader en Europe !

Au-delà du moins-disant social, la CFDT conteste en justice ce projet de transfert vers Orange Cyberdéfense (OCD) . La CFDT conteste également l'accord d'accompagnement signé par la CFE-CGC vu les nombreux manquements de l'entreprise à ses obligations vis-à-vis de salariés.

Le résultat attendu le 08 juillet sera déterminant pour les salariés de SCE et marquera un coup d'arrêt aux mobilités imposées.

Cette action est vitale pour les 98 salariés qui sont concernés par cette mobilité quasi forcée en filiale, mais aussi pour l'ensemble des 6 500 salariés de SCE qui redoutent un « projet » à venir de l'entreprise qui les pousserait tous à une mobilité vers OBS SA.

Quand on se bat, on gagne ! Quel que soit le résultat de ce procès, la direction aura bien entendu notre message : la CFDT continuera à s'opposer à ce projet, et l'accord négocié avec le syndicat majoritaire CFE-CGC ne masquera pas le dé-

classement du statut social des salariés.

La direction apprendra-t-elle de ses erreurs ? Avec plus de 64% des effectifs de OCD qui refusent le transfert vers la filiale, on pourrait l'espérer, mais les vieux démons ont la vie dure.

Mobilités quasi forcées, dictat financier, non-dialogue social : des réminis-cences d'un passé douloureux que l'on croyait révolu ressurgissent dans notre groupe !

(plus d'infos dans documents)

Cfdt: N'EST PAS UN BANZ

VOTRE ACTUALITÉ SCE

T2 2022

EDITO

2022 : une année charnière pour l'avenir des salariés

TPE, débrayage de OCD, transformation SCE en « One OSS », les projets pleuvent sur SCE en 2022 avec toujours un même objectif financier décomplexé.

Si un mot de 6 lettres désigne idéalement un projet, le CFTD, qui agit de la pratique jusqu'au financier qui sous-tend nos mouvements à marche forcée vers les salariés ?

La sortie du périmètre OCD des activités Cfdt/Financière met en jeu l'outil industriel, la visibilité effective de notre diversité de base de mobilisation sociale une condition « sans que non » de la réussite de l'unité est tout simplement inacceptable pour un groupe qui est leader en Europe !

Au-delà de notre statut social, le CFTD travaille en justice et en projet de transfert vers Orange Cyberdefense (OCD). **Le CFTD continue également l'accord d'accompagnement signé par le CPE-COC** ou les nombreux engagements de l'entreprise à ses obligations vis-à-vis de salariés.

Le résultat attendu, le 05 juillet sera obtenu pour les salariés de SCE et permettra un coup d'arrêt aux mobilités imposées.

Cette action est vitale pour les 800 salariés qui sont concernés par cette mobilité quasi forcée en France, mais aussi pour l'ensemble des 6 000 salariés de SCE qui résoudent un « projet » à venir de l'entreprise qui les pressentent tous à une mobilité vers OCD SA.

Quand on se bat, on gagne ! Quel que soit le résultat de ce projet, la direction aura bien entendu notre message : le CFTD continuera à s'opposer à ce projet et l'accord signé avec le syndicat majoritaire CPE-COC ne masque pas le désaccord sur le statut social des salariés.

La direction apprendra-t-elle de ses erreurs ? Avec plus de 64% des effectifs de OCD qui refusent le transfert vers la filiale, on pourrait l'espérer, mais les vieux démons ont la vie dure.

Mobilités quasi forcées, dictat financier, non-dialogue social : des réminis-cences d'un passé douloureux que l'on croyait révolu ressurgissent dans notre groupe !

SOMMAIRE

- Case 1**
 - 2022 : une année charnière pour l'avenir des salariés.
- Case 2**
 - Le TPE, quel impact pour votre entreprise ?
 - Flex-Office pour Flex-Employés
 - OCD : une entreprise d'avenir
- Case 3**
 - « Cadences non respectées », c'est le nouveau projet à OCD
 - Orange : un mouvement de justice
 - OCD : nos solutions pour améliorer l'avenir de vos clients, de nos salariés et de nos clients.
- Case 4**
 - Médiation avec OCD : quel impact pour OCD ?
 - Financiers supports : le point sur la situation

Documents

[Actualités SCE](#)